



Adoption d'un contrat de prêt allemand de 100 millions d'euros pour appuyer le secteur bancaire et financier

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté, sans discussion, le projet de loi portant approbation de l'accord de prêt conclu entre la Tunisie et la Banque Allemande pour la Reconstruction relatif au financement du programme d'appui aux réformes dans le secteur bancaire et financier (phase II).

Conclu le 3 juin dernier, cet accord de prêt de 100 millions d'euros (l'équivalent de 321 millions de dinars) a pour objectif d'appuyer les réformes dans le secteur bancaire, financer et d'améliorer la gestion des finances publiques et renforcer les mécanismes de garantie de prêts aux PME.

Le remboursement se fera sur 15 ans avec une période de grâce de 5 ans et un taux d'intérêt de 1.03%. La première tranche de la phase I du programme, dont le coût global est estimé à 300 millions d'euros (sur 3 ans), a été décaissée en mai 2019.

Source : WMC